

## COVID-19, PROTOCOLE SANITAIRE, RÈGLES À OBSERVER

### → Chez moi, avant de venir à ASKORIA

- Le télétravail reste mobilisable autant que possible dès lors qu'il est compatible avec les activités d'ASKORIA maintenues en distanciel et qu'il s'intègre dans une organisation collective adéquate, partagée et équitable. Il est une solution à privilégier pour les salariés à risque de forme grave du Covid-19.
- Je prépare mes masques de protection, de catégorie 1 ou chirurgicaux. Seuls ces masques sont autorisés sur les sites d'ASKORIA.
- Les salles de restauration et de pause du personnel sont ouvertes. J'y respecte les règles de distanciation physique avec les autres personnes présentes. À Rennes, je peux également me restaurer au Panier Vert en présentant systématiquement mon pass sanitaire et en respectant les règles de distanciation physique.
- Sur mes temps de pause, je consomme les éventuelles boissons ou denrées alimentaires dans le respect de la distanciation physique. Je peux prévoir mes propres bouteilles d'eau ou thermos, quand bien même les distributeurs de boissons et de denrées sont réouverts.
- Si j'utilise un ordinateur portable, je le ramène chez moi chaque soir, autant que faire se peut, pour anticiper du télétravail, si je dois rester à mon domicile.

### → En arrivant sur le site d'ASKORIA

- Le pass sanitaire n'est pas exigé pour se rendre dans les locaux des sites d'ASKORIA. En revanche, il peut m'être demandé pour accéder aux événements organisés ou accueillis par ASKORIA sur ses sites d'activités.
- A mon arrivée, je me lave les mains ou me les nettoie au gel hydroalcoolique mis à disposition.
- J'enfile mon masque de protection (de catégorie 1 ou chirurgical) et le porte en permanence à l'intérieur des locaux. Je peux le retirer si je travaille, seul, dans une salle ou un bureau fermé.

### → Sur le site d'ASKORIA

- Je respecte les règles de distanciation physique : déambulations, temps de cours, temps de pause et de déjeuner.
- Je limite mes déplacements dans les locaux au nécessaire et privilégie sur le site les échanges par les outils de communication à distance.
- Je me déplace en respectant les sens de circulation balisés dans les locaux et évite de rester statique.
- Je ne reste pas dans les locaux en dehors des plages horaires prévues.
- Je privilégie les réunions en distanciel, même avec les personnels présents sur le site. Si nous partageons une même salle pour ces temps en visioconférence, chacun porte son masque de protection et maintient la distanciation physique.
- J'utilise les espaces de pause et de restauration dans le respect des règles sanitaires. Pour mon déjeuner, j'emmène mes propres couverts, les nettoie systématiquement avant et après leur utilisation et ne les laisse pas sur place. Je ne laisse aucune nourriture dans les réfrigérateurs, ces derniers étant vidés chaque soir.
- Je respecte les restrictions posées en termes de sanitaires disponibles et me lave les mains avant et après chaque utilisation.

### → Dans mon bureau

- Si j'occupe un bureau partagé, dès lors qu'il y a au moins deux personnes, je respecte les règles de distanciation et porte mon masque de protection (de catégorie 1 ou chirurgical).
- Je limite mes déplacements vers les espaces de travail (bureaux,...) des autres salariés d'ASKORIA. Sur le site de Rennes, je réduis au maximum mes déplacements pour me rendre aux services Reprographie et Systèmes d'Information.
- Les moments de convivialité réunissant notamment les salariés en présentiel dans le cadre professionnel peuvent être organisés dans le strict respect des gestes barrières, notamment le port du masque, les mesures d'aération et de ventilation et les règles de distanciation. Dans ce cadre, il est fortement recommandé que ces moments de convivialité se tiennent dans des espaces extérieurs.
- Les accès aux espaces de travail des collaborateurs d'ASKORIA sont réservés aux seuls salariés. Toute personne n'ayant pas cette qualité n'est pas autorisée à s'y rendre, y compris les intervenants occasionnels.
- J'aère fréquemment mon bureau (toutes les heures), en fermant les portes.
- J'utilise le téléphone et la messagerie pour échanger avec les personnels présents sur le site et tout outil de visioconférence, dans les espaces prévus et équipés à cet effet.
- Les réunions et le travail collaboratif en présentiel sont autorisés uniquement dans des salles et espaces dédiés, où du savon et des produits nettoyants sont mis à disposition, et à la condition de porter un masque pendant toute leur durée.
- Je nettoie mon poste de travail (ordinateur, clavier, téléphone, fournitures...) à mon arrivée et à mon départ en utilisant les produits mis à ma disposition.
- Si le personnel d'entretien, de maintenance ou des systèmes d'information entre dans mon bureau en ma présence, je quitte celui-ci.
- Je supprime le maximum d'objets personnels dans mon bureau pour faciliter le travail des équipes d'entretien.
- En quittant mon bureau, j'appose sur la porte l'étiquette « Bureau à nettoyer », à l'attention du personnel d'entretien (des dispositions spécifiques peuvent être portées selon les sites d'ASKORIA).

### → Pendant mes interventions auprès d'étudiants

- Le port du masque (de catégorie 1 ou chirurgical) est obligatoire pendant tout le cours, pour les intervenants comme pour les apprenants.
- J'informe les apprenants sur les nouvelles modalités d'émargement édictées pour des raisons de protection sanitaire, en leur demandant d'émarger sur la tablette avec le stylet mis à leur disposition ou en recouvrant leur doigt d'un mouchoir.
- Je rappelle, si besoin, les consignes sanitaires et les gestes de protection aux apprenants.
- J'aère la salle en ouvrant régulièrement les fenêtres (toutes les heures, avant et après l'intervention, temps de pause et de déjeuner), en fermant les portes.
- Pour mon intervention, je privilégie les outils numériques.
- J'utilise les fournitures et matériels (stylos, ordinateur, vidéoprojecteur...) présents dans la salle, lesquels sont nettoyés chaque jour.
- A l'issue de mon intervention, je quitte la salle, ferme la porte et appose sur celle-ci l'étiquette « Salle à nettoyer » (des dispositions spécifiques peuvent être portées selon les sites d'ASKORIA).

### → Mes déplacements professionnels

- Je limite mes déplacements professionnels et sollicite mon responsable sur leur opportunité.
- Je me lave les mains avant et après chaque utilisation du véhicule.
- Je n'autorise qu'un seul collègue dans le véhicule de service; il sera assis sur la banquette arrière à la diagonale de ma place de conducteur. Le port du masque est obligatoire à partir de 2 personnes dans le même véhicule.
- Je suis informé qu'aucun véhicule de service ne peut être prêté à un intervenant occasionnel, un apprenant, ...
- Avec l'accord préalable de mon responsable, si aucun véhicule n'est disponible, je peux utiliser mon véhicule personnel pour des déplacements professionnels ponctuels et établis une note de frais.
- Le pass sanitaire est obligatoire pour les déplacements de longue distance par transports publics inter-régionaux : trajets en TGV, Intercités et trains de nuit, cars inter-régionaux, vols intérieurs.

## Symptômes du COVID-19 ?

*Je suis attentif à tout symptôme pouvant être associé au COVID-19 : fièvre, toux, perte subite de goût et d'odorat, ...  
 Je signale toute situation pouvant être associée au COVID-19 à mon responsable*

**J'enfile mon masque de protection (de catégorie 1 ou chirurgical)  
 Je respecte les gestes protecteurs assurant ma distanciation physique - Je salue sans serrer  
 la main et arrête les embrassades - Je me lave régulièrement les mains - J'utilise un mouchoir à usage unique  
 et le jette - Je tousse ou éternue dans un mouchoir à usage unique ou dans mon coude**